



Réf. : n° 08/CSF/FDSP/2016.

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

L'an deux mille seize et le trente du mois d'octobre s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de ZOUAÏMIA Rachid et en présence de Mmes IGROUFA Zoubida, TOUATI Nasséra et MM. AÏT MANSOUR Kamal, KEBAÏLI Tayeb, CHITER Abdelouahab, IRATEN Abdallah, BEZGHICHE Boubekour, AYADI Djillali, ALLAM Lyès, MOKHTARI Abdelkrim, KHELFI Abderrahmane, BERRI Nouredine, AÏSSAOUI Azedine, BALOUL Djamel, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, le Conseil a procédé à l'examen des points de l'ordre du jour qui suivent :

I – Validation des résultats du concours d'accès à la formation de 3ème cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) :

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la validation des résultats :

- du concours d'accès à la formation de 3ème cycle en **droit public** en vue de l'obtention du doctorat (LMD) pour l'année universitaire 2016-2017, habilitée par arrêté n° 935 du 31 juillet 2016 et ce, pour quinze (15) places pédagogiques ;

- du concours d'accès à la formation de 3ème cycle en **droit privé** en vue de l'obtention du doctorat (LMD) pour l'année universitaire 2016-2017, habilitée par arrêté n° 935 du 31 juillet 2016 et ce, pour dix (10) places pédagogiques ;

Vu le décret exécutif n° 08-265 du 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat ;

Conformément aux dispositions de l'arrêté n° 547 du 2 juin 2016 fixant les modalités d'organisation d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat ;

Au vu du dispositif de la Note n° 528/DGEFS/DFDHU/2016 du 8 septembre 2016 relative aux modalités d'organisation du concours d'accès à la formation de troisième cycle en vue de l'obtention du diplôme de doctorat ;

Au vu des résultats du concours approuvés par délibération du comité scientifique du département de droit public en date du 26 octobre 2016 ;

Au vu des résultats du concours approuvés par délibération du comité scientifique du département de droit privé du 30 octobre 2016 ;

Après délibération, le Conseil scientifique valide les résultats des deux concours et autorise les étudiants dont les noms suivent, admis par ordre de mérite, à s'inscrire en première année de 3ème cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) respectivement en droit public et en droit privé pour l'année universitaire 2015-2016, sous réserve de la présentation d'un sujet de Thèse en accord avec un directeur et sa soumission à l'agrément du Conseil Scientifique.

A - Doctorat en droit public :

1 – Etudiants admis en Droit Public des Affaires : 5 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Moyenne du concours
01	TOUATI	Ghiles	14.38
02	NAIT DJOUDI	Sarrah	08.75
03	ATMANI	Fatiha	06.88
04	HAMADI	Hassiba	06.75
05	BENDIAB	Massinissa	06.63

Liste d'attente

N°	NOMS	PRENOMS	Moyenne du concours
01	HABET	Omar	06.38
02	BENLATRACHE	Bachir	06.38
03	IKHENACHE	Katia	06.13

2 – Etudiants admis en Droit des Collectivités Territoriales : 5 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Moyenne du concours
01	BELGHIT	Saida	10.13
02	OUAHAB	Fayçal	08.63
03	TADJINE	Fouzia	08.38
04	HAMOUMOU	Abdelmalek	07.88
05	GAOUA	Lynda	07.25

Liste d'attente

N°	NOMS	PRENOMS	Moyenne du concours
01	HARFOUCHE	Lila	07.13
02	MEBARKI	Mohammed Anis	07.13
03	OUARET	Dyna Kaouthar	07.00

3 – Etudiants admis en Droit International Humanitaire et Droits de l'Homme : 5 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Moyenne du concours
01	DRICI	Abdallah	09.75
02	BOUDJELIL	Nabil	08.88
03	HACHELAF	Amirouche	08.25
04	CHALLAL	Rafik	07.75
05	BOURDJIOUA	Youcef	07.63

Liste d'attente

N°	NOMS	PRENOMS	Moyenne du concours
01	AKKOUCHE	Younes	07.00
02	HADJOU	Djafar	05.88
03	BENGHERBI	Lyes	05.13

B - Doctorat en droit privé :

1 – Etudiants admis en Droit Privé Général : 5 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Moyenne du concours
01	ZERARGA	Souheir	11.88
02	KASRI	Nassime	10.00
03	ABBAS	Sabrina	09.88
04	TIZRARINE	Zahra	09.00
05	LAHDIRI	Siham	08.63

Liste d'attente

N°	NOMS	PRENOMS	Moyenne du concours
01	BENMEDJKOUNE	Farida	08.13
02	ZEBBOUDJI	Warda	08.00
03	HADDAD	Farida	07.88

2 – Etudiants admis en Droit Privé et Sciences Criminelles : 5 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Moyenne du concours
01	SADELLI	Drifa	07.25
02	BOULOUATA	Said	06.88
03	BENSLIMANE	Mohamed Lamine	06.88
04	ROUMANE	Sonia	06.88
05	HASSAINI	Idris	06.38

Liste d'attente

N°	NOMS	PRENOMS	Moyenne du concours
01	SADAoui	Sabéha	06.25
02	BELGUIDOUM	Yasmine	06.25
03	ALLAG	Nassim	06.13

II - Evaluation de candidatures à l'habilitation universitaire :

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen de deux (02) dossiers de candidature à l'habilitation universitaire présentés par :

1 – M. AÏSSAOUI Azedine, Maître de conférences classe B, Université de Béjaïa :

Au vu de l'article présenté par l'intéressé intitulé :

"الديمقراطية المحلية : من الديمقراطية التمثيلية إلى الديمقراطية التشاركية"

et publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, volume 12, n° 2, 2015, pp. 212-230 ;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la Revue Académique de la Recherche Juridique, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014 ;

Au vu du contenu de l'article présenté qui se décline comme un travail de recherche hors thèse et publié après la soutenance du diplôme de doctorat en sciences, spécialité droit ;

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité du dossier, a procédé à la désignation de trois experts en vue de l'évaluation scientifique de la candidature de l'intéressé à l'habilitation universitaire comme suit :

- M. AIT MANSOUR Kamal, Professeur, Université A. Mira de Béjaïa, rapporteur ;
- M. KEBAILI Tayeb, Maître de conférences A, Université A. Mira de Béjaïa, rapporteur ;
- M. SAMAR Nasreddine, Professeur, Université de Jijel, rapporteur.

2 – M. BERKANI Amar, Maître de conférences classe B, Université de Béjaïa :

Au vu de l'article présenté par l'intéressé intitulé :

" إشكالية تنفيذ أحكام المحكمة الجنائية الدولية "

et publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, volume 13, n° 1, 2016, pp. 170-186.

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la Revue Académique de la Recherche Juridique, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014 ;

Au vu du contenu de l'article présenté qui se décline comme un travail de recherche hors thèse et publié après la soutenance du diplôme de doctorat en sciences, spécialité droit ;

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité du dossier, a procédé à la désignation de trois experts en vue de l'évaluation scientifique de la candidature de l'intéressé à l'habilitation universitaire comme suit :

- M. KHELFAANE Karim, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, rapporteur ;
- M. DAHMANI Abdeslem, Maître de conférences A, Université A. Mira de Béjaïa, rapporteur ;
- M. KHELFI Abderrahmane, Maître de conférences A, Université A. Mira de Béjaïa, rapporteur.

III – Manifestations scientifiques :

Le Conseil scientifique a été saisi de deux propositions de journées d'études :

1 – La première, programmée pour le 12 décembre 2016, a été approuvée par le comité scientifique du département de droit public par délibération du 26 octobre 2016 sur le thème :

" واقع حقوق الإنسان في ظل التحديات الراهنة. "

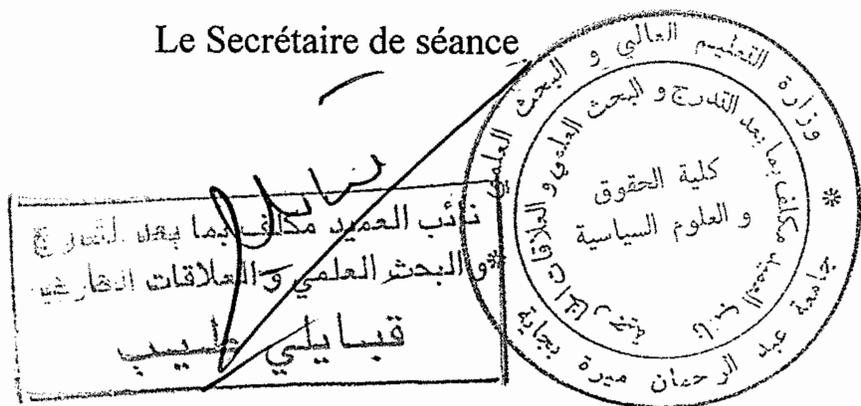
2 – La seconde, programmée pour le 30 novembre 2016, a été approuvée par le comité scientifique du département de droit privé par délibération du 30 octobre 2016 sur le thème :

" الصلح والتحكيم في قضايا الطلاق : أية فعالية ؟ "

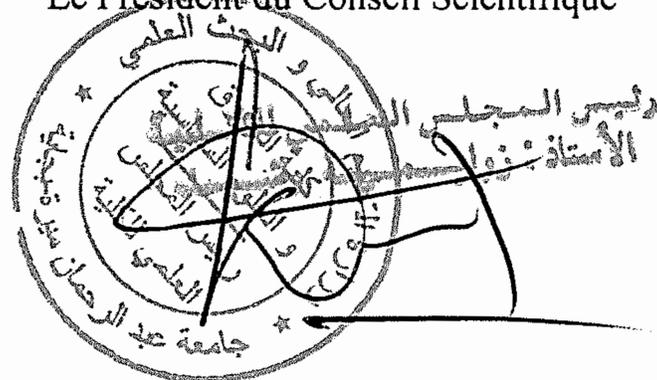
Après délibération, le Conseil a émis un avis favorable à l'organisation des deux journées d'études.

Béjaïa, le 30 octobre 2016.

Le Secrétaire de séance



Le Président du Conseil Scientifique



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.

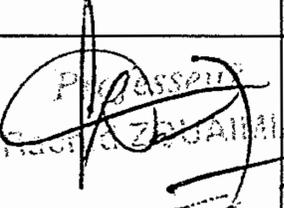
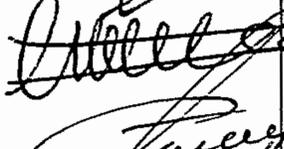
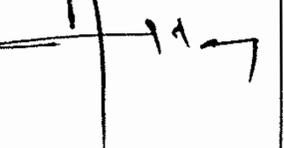
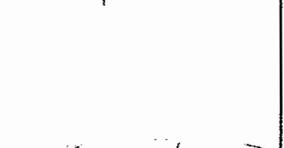
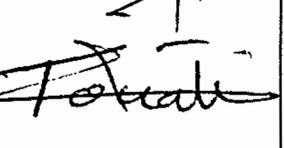
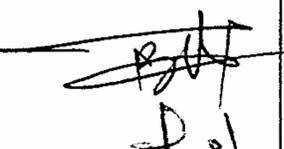
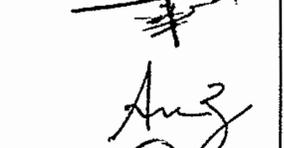
جامعة عبد الرحمان ميرة - بجاية
كلية الحقوق و العلوم السياسية

المجلس العلمي للكلية

بجاية في 2016/10/30

محضر رقم: 08 / 2016

قائمة الحضور

الرقم	الاسم و اللقب	الصفة	الامضاء
01	أ. زوايمية رشيد	رئيس المجلس العلمي	
02	د. أيت منصور كمال	عميد كلية الحقوق	
03	د. قبايلي طيب	نائب العميد مكلف بما بعد التدرج	
04	د. شيتير عبد لوهاب	نائب العميد مكلف بالمسائل المرتبطة بالطلبة	
05	اراثن عبد الله	رئيس قسم التعليم الأساسي للحقوق	
06	بزغيش بوبكر	رئيس قسم قانون الأعمال	
07	عيادي جيلالي	رئيس قسم القانون الخاص	
08	علام الياس	رئيس قسم القانون العام	
09	د. دحماني عبد السلام	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
10	د. حساني خالد	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
11	مختاري عبد الكريم	ممثل الأساتذة المساعدين	
12	بلول جمال	ممثل الأساتذة المساعدين	
13	د. تواتي نصيرة	رئيسة اللجنة العلمية لقسم التعليم الأساسي للحقوق	
14	د. بيري نور الدين	رئيس اللجنة العلمية لقسم قانون الأعمال	
15	د. إقروفة زبيدة	رئيسة اللجنة العلمية لقسم القانون الخاص	
16	د. عيساوي عز الدين	رئيس اللجنة العلمية لقسم القانون العام	
17	د. خلفي عبد الرحمان	مدير مخبر البحث حول فعالية القاعدة القانونية	

رئيس المجلس العلمي

